



**Municipalité de Sainte-Sabine**

PROVINCE DE QUÉBEC

A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,  
Secrétaire trésorier de la susdite municipalité QUE :

Lors d'une séance tenue le 7 novembre 2016 le conseil de la municipalité de Sainte-Sabine a adopté le règlement # **2016-08-379** intitulé :

**RÈGLEMENT RELATIF AUX PLANS D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE**

La résolution no 428-1116 pour l'émission du certificat de conformité par la MRC de Brome-Missisquoi a été adoptée à la séance du 15 novembre 2016. Le présent règlement entre en vigueur à la date de délivrance du certificat de conformité émis par la MRC, soit le 18 novembre 2016, tel que prévu par la loi.

**Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement au bureau de la municipalité.**

Donné à Sainte-Sabine ce 24<sup>e</sup> jour de novembre 2016.

Chantal St-Germain  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière